

Management des organisations spécialité Gestion des structures de l'économie sociale, gestion des associations

RNCP4842 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	314
Code(s) ROME	M1205, M1207, K1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Bretagne Occidentale - Brest

<http://www.univ-brest.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Activités visées :

Ce professionnel exerce les activités suivantes :

- Enregistrer et effectuer périodiquement les états de rapprochement, les soldes, dans des formes qui garantissent leur authenticité.
- Assurer les travaux comptables spécifiques (salaires, charges, déclarations fiscales...).
- Assurer la responsabilité de la tenue des comptes conformément aux règles comptables, fiscales et sociales, de la saisie des pièces comptables jusqu'à la présentation des bilans et autres déclarations légales (bilans, compte de résultats, TVA...)
- Gérer les aspects administratifs et comptables du personnel.
- Négocier avec des partenaires extérieurs
- Synthétiser les informations relatives aux différentes composantes de l'association
- Réagir rapidement en proposant des solutions fiables.
- Hiérarchiser les urgences et les échéances.
- Interpréter les réglementations et en peser les effets pour l'association
- Etablir et maintenir des relations internes et externes permettant l'échange d'informations
- Déceler des erreurs et rechercher les sources d'information.
- Percevoir globalement les situations ou les problèmes.
- Gérer une petite équipe.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées :

Ce professionnel maîtrise l'ensemble des fonctions essentielles de l'administration d'une petite structure (comptabilité, gestion de la paie, communication interne et externe, management des équipes, recrutement).

Il maîtrise les outils et techniques de la comptabilité analytique et de l'informatique appliquée à la comptabilité et à la gestion.

Il connaît les bases de la législation du travail
Il exploite des informations chiffrées avec méthode et rigueur.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité:
Structures du tiers secteur

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :
Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :
Assistant de gestion,
Gestionnaire administratif,
Technicien de gestion administrative,
Technicien comptable,
Assistant de gestion en comptabilité,
Gestionnaire comptable,
Cadre administratif et financier,
Directeur administratif et financier,
Responsable administratif et financier,
Adjoint de direction,
Responsable des services généraux et administratifs,
Chargé du service administratif et financier,
Secrétaire général d'association,
Directeur de centre socio-éducatif, socio-culturel ou social,
Directeur de maison de jeunes et de la culture,
Directeur d'association à caractère social

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 607 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	36 681
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	9 %

Familles professionnelles (FAP)

L2X61 — Agents administratifs
L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables
L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-brest.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4842/>